

Convocation AG ADMF 22 mai 2025

Le 29 avril 2025

Chers membres de l'ADMF,

Votre **Association de Défense du Quartier Molard-Fayards**
tiendra son **assemblée générale 2025**

jeudi 22 mai 2025 à 19h00

Le Comité sera ravi de vous accueillir chez

**FITS-PRO , au 243 Route des Fayards.
Salle 2 - 1^{er} étage – (ascenseur)**

Nous lançons un appel pour quelques nouvelles candidatures au Comité,

A cet effet, nous vous remercions d'annoncer votre intérêt pour rejoindre le comité au soussigné. Cela représente environ 10 séances par année (1 fois par mois) **afin de continuer à défendre les intérêts de ce quartier.** Cela est important, surtout en cette période d'élaboration du Plan directeur communal, des nouvelles obligations énergétiques et du trafic aérien grandissant.

Après la partie administrative, la soirée se poursuivra dès 20 heures, en famille, avec une verrée. Comme d'habitude, nous partagerons ce que chacun apportera pour garnir le buffet. Les boissons seront offertes par l'ADMF.

Enfants et petits-enfants bienvenus, dès 20h, après l'Assemblée.

Merci d'annoncer votre présence par téléphone ou par e-mail (nombre de personnes).

Vous trouverez ci-joint la convocation comportant l'ordre du jour, comme le prévoient les statuts. les comptes 2024 et le PV de l'AG précédente sont joints à la présente. Vous y trouverez un lien de téléchargement vers la présentation de M. Cédric Lambert du 30 mai 2024

En nous réjouissant de vous revoir, nous vous adressons nos très cordiales salutations.

Pour le Comité de l'ADMF :

Patrick Pamingle
078 631 67 52
ppamingle@gmail.com

Assemblée générale de l'ADMF

Association de Défense du quartier Molard-Fayards (Versoix)

Versoix, le 29 avril 2025

CONVOCATION

Nous vous attendons à l'ASSEMBLEE GENERALE

le jeudi 22 mai 2025 de 19h00 à 20h00

FITS PRO - 243 route des Fayards à Versoix

ORDRE DU JOUR

1. Présentation des nouveaux membres présents
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30.5.2024
3. Liste des membres
4. Rapport des activités du Comité 2024, relations avec la Commune, l'Etat, les associations partenaires (CARPE, Pic-Vert-ASSPROP, ARAG, autres démarches)
5. Rapport du trésorier (exercice 2024)
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Approbation des rapports et décharge du comité
8. Fixation de la cotisation ordinaire 2025
9. Election du Comité et des Vérificateurs des comptes
10. **Présentation du projet de participation de l'ADMF à l'étude de la biodiversité dans les quartiers de villas.** Enquête encouragée par le canton et l'Association Pic-Vert Assprop. Discussion et décision.
11. Divers, proposition d'élargir le secteur de notre association.

**Dès 20h, cette séance sera suivie d'une verrée sur place
et buffet canadien**

Avec nos cordiales salutations.

Pour le comité ADMF :

Patrick Pamingle